Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212201453-20260223-2026_02_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers :
en exercice : 14
présents : 12
votants : 14

Date d'affichage :

26 février 2026

L'an deux mil vingt six
le vingt trois février à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2026

Présents : DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe, GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, MORDEL Michel, CLEMENT Christelle, LEMETAYER Dominique, AUCLAIR Thierry, TOSTIVINT Sébastien, LEMARCHAND Christophe.
Absents excusés : GIBLAINE Jean (procuration à LEMARCHAND Christophe), GABORIEAU Cédric (procuration à HAQUIN Mickaël)
Secrétaire : HENRY Anne-Christine

N° 2026/02/01 : Présentation des Comptes financiers uniques / Affectation des résultats

Le document intitulé « Comptes financiers uniques 2025 / Débat d'orientations budgétaires » est remis à chacun des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Mickaël HAQUIN informe l'assemblée qu'en raison d'un problème technique affectant la Direction Générale des Finances Publiques, les CFU (comptes financiers uniques) définitifs n'ont pas pu être signés par le comptable public. De ce fait, ils ne peuvent pas être votés par le Conseil Municipal.

Les CFU ainsi que les résultats de l'exercice 2025 ont cependant été vérifiés et ressortent sans anomalies, par conséquent ils sont présentés à l'assemblée délibérante.

Un focus est fait sur certains points notamment :

- L'évolution des consommations d'électricité depuis 2020 :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h	Kw/h
Ecole vestaires	37 667	48 359	45 428	47 254	39 100	44 889
Mairie et associations	13 736	15 977	12 661	13 037	9 492	11 405
Salle polyvalente	32 378	45 088	29 407	26 888	23 500	29 698
Eclairage public	27 320	29 686	27 187	17 943	18 330	18 879
Parties communes	618	608	617	324	633	616
Sainte Anne					2 496	2 970
	111 719	139 718	115 300	105 446	93 551	108 457

- L'évolution du coût de l'électricité entre 2022 et 2026 : Prix en € du MWh (heures pleines en saison haute)

	2022	2023	2024	2025	2026
Ecole et mairie	184.18	607.44	210.48	92.12	90.32
Salle polyvalente	183.94	631.97	209.04	96.68	95.67

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212201453-20260223-2026_02_01-DE

- L'évolution des dotations de l'Etat depuis 2018

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Dotation élu local	3 322.00	3 320.00	3 284.00	3 133.00	3 129.00	3 135.00	3 030.00	2 972.00
Dotation forfaitaire	101 314.00	102 024.00	103 161.00	103 018.00	102 021.00	101 066.00	100 743.00	100 743.00
DSR (péréquation)	36 602.00	36 669.00	34 948.00	29 831.00	28 878.00	28 515.00	28 070.00	27 938.00
DSR Cible	28 278.00	56 556.00	56 978.00	56 058.00	50 020.00	45 539.00	0.00	0.00
D. Nat Péréqua	17 392.00	18 490.00	18 914.00	20 090.00	18 999.00	20 064.00	17 290.00	15 086.00
Total DGF	183 586.00	213 739.00	214 001.00	208 997.00	199 918.00	195 184.00	146 103.00	143 767.00

Monsieur HAQUIN précise que le vote des comptes financiers uniques et le vote de l'affectation des résultats seront soumis au Conseil Municipal lors de la séance du vendredi 13 mars 2026.

L'assemblée prend acte de ces informations.

La Secrétaire de séance
Anne-Christine HENRY

Le Maire,
Marie-Jeanne DESPRES.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.